



SYNDIC DE COPROPRIETE

Cabinet MILLON SAINT LAMBERT  
29, rue Eugène Millon - 75015 PARIS  
Tél. : 01 56 56 76 76 - Fax : 01 56 56 76 79  
www.msit.fr

RCS PARIS n° 479 560 955  
SARL au capital de 10.000 Euros  
e-mail : msl.msit@free.fr

Carte Préfecture de Paris n° G 4987  
Garantie Financière : QBE  
110 Esplanade De Gaulle - 92931 La Defense

Paris, le 28 Février 2019  
Circulaire jointe à  
L'appel de fonds  
1<sup>ER</sup> Mars 2019

Immeuble 654  
269 Rue Lecourbe  
75015 PARIS

N/Réf : CIRCU : 19 : 4701/IL/IL

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint :

- L'appel de fonds concernant le remplacement des manchons de dilatation départ et retour au 5<sup>ème</sup> étage par l'entreprise SPM pour un montant de 3872 euros ttc et accord du conseil syndical du 12 Février 2019. .

**Nous vous rappelons l'importance de régler les appels de fonds à réception, compte tenu de l'ouverture du compte bancaire séparé, afin de permettre au syndic de régler les charges courantes sans avoir de chèque rejeté. En effet il n'y a pas d'autorisation de découvert pour les SDC.**

Nous vous remercions également de libeller vos chèques au nom du  
**SDC 269 Rue Lecourbe C/O MSL**

et pour les paiements par virement de prendre en compte le **RIB indiqué en bas à gauche** de l'appel.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour toute question.  
Recevez, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Pour le Syndic Irène Lozza

# Cabinet MILLON SAINT-LAMBERT

29 Rue Eugène Millon  
75015 PARIS  
Email : syndic@mslc.eu  
Tél : 01 56 56 76 76  
Fax : 01 56 56 76 79

# APPEL DE FONDS TRAVAUX et opérations exceptionnelles

00067 Mme THOMAS - BLONDEL



61607732/49168/0053/c6 1/4  
D.632843726041338204

Immeuble : 03.00654

269 rue Lecourbe

75015 Paris

Mme THOMAS - BLONDEL  
67, bd Exelmans  
75016 PARIS

Paris, le 27/02/2019

Avance Trésorerie	Avance Prov.Art.18	Autres avances	Fonds travaux Alur
126.86			266.15

Page : 1

Charges par catégorie	A Répartir	Tantièmes	Total tant.	Votre Q/part	Ch. locatives	T.V.A.
REPLT MANCHONS DILATATION 5EME 1/1 Lot 0079 (APPARTEMENT Bat:A Eta:5) CHARGES CHAUFFAGE	3973.38	200	8517	93.00		
Montant total porté sur votre compte				93.00		

Charges locatives pour les locaux d'habitation principal dotés à titre indicatif.

Réimpression TIMCI - Tél : 04-93-88-50-52

Modification du décret du 17/03/1967. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7e et 8e du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.  
Pour consulter vos comptes sur [intconnectez-vous sur : www.mslf.fr](http://intconnectez-vous sur : www.mslf.fr) es  
Identifiant Internet : 030065400067, Mot de passe: G1Q7P40A

Suite au verso

Carte prof. N°CPI75012016000013316 - Garantie financière QBE 2 800 000 €

DATE	LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	DEBIT	CREDIT
01/01/2018	Solde début d'exercice	0.00	
01/01/2018	REPLT VANNES DEFECTUE 1/1	39.00	
01/01/2018	Fonds Travaux ALUR 5.00%/BUDGET	26.52	
01/01/2018	1ère PROV. 010118-310318	581.00	
12/01/2018	Chèque n° 0823392		646.52
01/03/2018	MANCHON DILATATION CO 1/1	65.00	
14/03/2018	REPLT PLEXIS		96.24
14/03/2018	SOLDE PEINTURE CAGE ESC	36.47	
14/03/2018	SOLDE BAC RELEVAGE CONDENSATION		0.26
14/03/2018	SOLDE RAGREAGE BETON SOUS SOL	0.07	
14/03/2018	SOLDE RLPT DESCENTE PARTIELLE	1.01	
14/03/2018	SOLDE REPLT POMPE SURPRESSEUR	0.44	
14/03/2018	SOLDE VENTOUSE PORTE RUE	0.24	
14/03/2018	SOLDE REPLT CANAL.SURPRESSEUR		0.07
14/03/2018	SOLDE REPLT FONTE SOUS SOL	2.65	
14/03/2018	SOLDE REPLT FONTE 1ER SOUS SOL		0.25
14/03/2018	SOLDE REPLT DESCENTE EU G20 &	0.84	
14/03/2018	SOLDE REMISE ETAT CAISSON VMC	2.42	
14/03/2018	SOLDE CHARGES EXERCICE 2017		190.20
01/04/2018	Fonds Travaux ALUR 5.00%/BUDGET	37.13	
01/04/2018	2ème PROV. 010418-300618	813.00	
10/04/2018	Chèque n° 0829096		65.00
19/06/2018	Chèque n° 0829110		607.25
01/07/2018	MANCHON DILATATION CO 2/2	153.00	
01/07/2018	REPLT COLLECTEUR 1ER 1/1	108.00	
01/07/2018	ETANCHEITE TERRASSE 1/3	453.00	
01/07/2018	FONTE 3EME/4EME 1/1	84.00	
01/07/2018	Fonds Travaux ALUR 5.00%/BUDGET	31.82	
01/07/2018	3ème PROV. 010718-300918	700.00	
10/08/2018	Chèque n° 0780124		1522.82
01/10/2018	ETANCHEITE TERRASSE 2/3	603.00	
01/10/2018	Fonds Travaux ALUR 5.00%/BUDGET	31.82	
01/10/2018	4ème PROV. 011018-311218	700.00	
01/11/2018	ETANCHEITE TERRASSE 3/3	453.00	
09/11/2018	Chèque n° 0780140		1341.82
30/11/2018	Chèque n° 0780144		1794.82
01/01/2019	Fonds Travaux ALUR 5.00%/BUDGET	31.82	
01/01/2019	1ère PROV. 010119-310319	700.00	
01/03/2019	REPLT MANCHONS DILATATION 5EME 1/1	93.00	
		<b>5748.25</b>	<b>6265.25</b>
	<b>VOUS N'AVEZ RIEN A REGLER</b>		<b>517.00</b>

<p><b>DOMICILIATION DE L'IMMEUBLE</b></p> <p>Titulaire : SDC 654                  Domiciliation : HSBC 654                  Iban : FR76-3005-6009-1709-1701-3359-385                  Bank Identification Code : CCFRFRPP</p>
---

<p><b>REGLEMENT PAR CHEQUE OU PAR VIREMENT</b></p>
--

<p>Coupon à joindre à votre règlement</p> <p>- RIEN A REGLER</p> <p>Réf: 03 00654 00067 (THOMA)</p>
---

26 Allée du Plateau  
93250 VILLEMOMBLE

☎ 01.48.45.72.15  
01.48.45.75.41  
FAX : 01.48.40.92.36  
e-mail : [siege@ste-sum.fr](mailto:siege@ste-sum.fr)

MILLON SAINT LAMBERT

29 RUE EUGENE MILLON  
75015 PARIS

DEVIS N° 28093

Le 11 Février 2019

IMMEUBLE :

**REPLACEMENT MANCHONS DE DILATATION**

COLONNES DEPART ET RETOUR  
269, RUE LECOURBE - 75015 PARIS  
M. BALCI - 5ème étage

[l.austin@mslc.eu](mailto:l.austin@mslc.eu)

Nos Réf : AV/CF

Immeuble : 269, Rue Lecourbe - 75015 PARIS  
Appartement de M. BALCI - 5ème étage.

Messieurs,

Suite à votre demande, nous avons l'avantage de vous remettre sous ce pli, notre meilleure proposition concernant les travaux à réaliser sur l'installation de chauffage de l'appartement situé au 5ème étage de l'immeuble référencé.

**A SAVOIR**

**REPLACEMENT DES MANCHONS DE DILATATION COLONNES DEPART ET RETOUR  
RADIATEURS CUISINE, CHAMBRE, SALLE DE BAIN, SALON;**

**LES TRAVAUX COMPRENDRAIENT**

**POUR CHAQUE COLONNE \*8**

- Coupe et dépose du manchon de dilatation défectueux
- Dépose des joints
- Fourniture et pose d'un manchon de dilatation en bronze Dn 20/17 et Dn 15/21

*HA*

- Remaniement de la canalisation en acier noir de diamètre approprié.
- Mise en place et raccordement de l'ensemble, y compris raccords et soudures.
- Remplissage et purge des colonnes

**FOURNITURES**

Manchons Dn 15/21	6 x 259,00 €	HT	1 554,00 €
Manchons Dn 20/27	2 x 331,00 €	HT	662,00 €
<b>MAIN D'ŒUVRE</b>	8 heures x 152,00 €	HT	1 216,00 €
<b>DEPLACEMENT</b>		HT	88,00 €

**Montant Total Net HT**

3.520,00 €

T.V.A 10,00 %

352,00 €

**Montant Total TTC****3.872,00 €**

TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DOUZE EUROS

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date d'établissement du devis. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée au client sur les prix de règlement.

**TRAVAUX NON COMPRIS**

\* Le montant de ce devis ne comprend pas les travaux éventuels de dépose et repose de coffrages, de même que les raccords de peinture, papier peint, revêtement de sol, à la suite de ces travaux.

\* Malgré tout le soin qui peut être apporté à l'exécution de ces travaux, un risque de dégradation ou de salissure, demeure du fait de la nature de l'outillage et des matériaux utilisés.

\* La protection, des peintures, tentures, mobilier et des sols, est réputée à la charge du client. Elle devra être réalisée avant notre intervention, les compagnies d'assurance ne prenant plus en charge les sinistres dus à l'inobservation de ces mesures conservatoires.

**DATE D'INTERVENTION** : Toutefois, celle-ci ne sera effective qu'après réception d'un "bon pour accord"

**DELAJ D'OPTION DE PRIX** : - 2 Mois

**CONDITIONS DE PAIEMENT** : - 50 % à l'acceptation du devis

- Le solde à réception des travaux ( encaissement sur place pour travaux privatifs)

JA